

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 FÉVRIER 2019**

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 7 février 2019,

Prend acte des décisions du Maire,

Adopte le compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 13 décembre 2018, à la majorité (vote contre du groupe Francheville au cœur, de M. Cyril Kretzschmar, de M. Alain Guillon)

2019-02-01 : vote le rapport d'orientations budgétaires pour 2019 ; à l'unanimité

2019-02-02 : autorise le Maire à signer la Convention d'occupation du domaine public au bénéfice du Centre Social Michel PACHE et ses annexes ; à l'unanimité

2019-02-03 : autorise le Maire à signer la convention d'utilisation de locaux de la Commune de Craponne comme centre médico-scolaire intercommunal; à l'unanimité

Michel RANTONNET
Maire de Francheville



Membres Présents : M RANTONNET, Mme PETIT, M CALABRE, Mme QUIBLIER, M GOURRIER, Mme BARBIER, M DASSONVILLE, M GOTTELAND, M BONNEMAN, Mme ELLENBERGER, M ROUX, Mme PRUNARET, Mme REY, Mme SALEMBIER-MICHEL, Mme SANTOS-MALSCH, M DE PARISOT DE BERNECOURT, Mme D'HONNEUR, M TREMBLEAU, M. SADOT, Mme JAUFFRET, M CORTIAL

Membres Présents de 19h à 19h16 : M. GUILLON, M GUIBERT, M LAMBERT, Mme DUMONT, M KRETZSCHMAR, M. RIVIER

Membres représentés : M LAVERLOCHERE, Mme BARBET, Mme POULARD, Mme RODAMEL, Mme JAMBON, Mme FAÏ,

Membre absent :